

OBJETS INTERDITS OU RÉGLEMENTÉS EN AVION

INTERDIT EN AVION (SOUTE ET CABINE)

SUBSTANCES ET ENGIN EXPLOSIFS OU INCENDIAIRES,
SUBSTANCES À EFFET NEUTRALISANT, INFLAMMABLE, CORROSIF

INTERDIT EN CABINE

Armes à feu même non soumises à autorisation et imitations d'armes
Appareils conçus pour assommer ou immobiliser
Objets coupants et tranchants
Outils de travail pouvant être utilisés pour blesser
Objets pouvant être utilisés pour frapper
Liquides, aérosols ou gels >100 ml sauf si acheté en duty free sous sacs scellés

RÉGLEMENTÉ EN CABINE

Liquide ou produits essentiels
Piles et batteries au lithium externes
ou contenues dans un appareil/un équipement.

INTERDIT EN SOUTE

Cigarette électronique
Briquet et/ou recharge de briquet
Baromètre à mercure
Piles et batteries au lithium externes
(par exemple piles et batteries
de recharge).

RÉGLEMENTÉ EN SOUTE

Piles et batteries au lithium
contenues dans un
appareil/un équipement.

Contactez la compagnie aérienne pour connaître la liste exhaustive des objets interdits et réglementés et les modalités d'emport des objets réglementés.

Plus d'informations sur le site internet du secteur aérien :

www.developpement-durable.gouv.fr

Suivre le fil d'Ariane :

Secteur Aérien > Passagers - Riverains > Passagers aériens : s'informer pour bien voyager > Bien voyager en avion > Objets interdits ou réglementés en avion

